D/ L'appartenance à l'ESS et l'agrément ESUS en un coup d'œil

Coopératives / associations Fondations / mutuelles

de droit

Sociétés commerciales

- Assurer une gouvernance participative
- \+ Limiter la lucrativité en orientant les excédents dégagés en faveur de l'activité
- \+ Poursuivre une utilité sociale
- \+ Inscrire l'ensemble de ces conditions dans les statuts déposés au Registre du Commerce et des Sociétés

Appartenance à l'ESS

> Accès aux financements ESS de la BPI
> Accès aux financements dédiés ESS des banques commerciales
> Etc.

- Les titres du capital de l'entreprise ne sont pas admis sur les marchés

Structures conventionnées de l'IAE Handicap, CHRS…

Entreprises de l'ESS tous types de statuts

- Poursuivre une utilité sociale
- \+ Prouver que l'utilité sociale affecte les résultats de l'entreprise
- \+ Appliquer une échelle limitée des salaires

Agrément ESUS

> Accès à l'épargne solidaire
> Accès aux dispositifs locaux d'accompagnement
> Etc.